

**Discours du maire sur la situation financière de la municipalité**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> décembre 2017**

**SITUATION FINANCIÈRE 2017 ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018**

Le projet de loi 122 a modifié le moment du rapport du maire et les moyens pour les présenter. Cependant je désire en cette année charnière faire un rapport sommaire de la situation financière 2017 de la municipalité et des orientations futures pour l'année 2018. Un rapport plus complet sera déposé en juin 2018 conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$ octroyés entre le 1<sup>er</sup> novembre 2016 et le 31 octobre 2017 et des dépenses de plus de 2 000 \$ conclues avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ seront publiées sur le site internet de la municipalité.

**RÉSUMÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE 2016 ET PRÉVISION DE L'ANNEE 2017**

<b><u>SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ</u></b>		
31-déc-16	Surplus <b>accumulé</b> non affecté au 31 décembre 2016	<b>905 022 \$</b>
	Surplus de l'exercice 2016 : 792 646 \$	
<b>VARIATION 2017</b>		
02-juin-17	Rés:2017-06-218A <b>Affectation du surplus libre</b>	
	Acquisition Bacs	(160 000) \$
	Camion 10 roues	(138 000) \$
	Tour internet	(12 600) \$
	Camionnette Ford 150	(32 032) \$
	2017 Contribution seuil minimal	
	programme TECQ ch. Lac-Quenouille	(275 000) \$
	<b>AFFECTATIONS 2017</b>	<b>(617 632) \$</b>
<b>SOLDE DU SURPLUS LIBRE</b>		<b>287 390 \$</b>
<b>EXERCICE FINANCIER 2017</b>		
	REVENUS ESTIMÉS	5 284 051 \$
	DÉPENSES ESTIMÉES	<u>4 808 320 \$</u>
	EXCÉDENT ESTIMÉ	475 731 \$

## **LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2017 ET PRINCIPALES RÉALISATIONS**

Le programme triennal 2017 prévoyait des investissements de 301 236 \$ affectés principalement à l'achat d'équipement de voirie, de loisirs et d'investissement dans nos routes.

Dans le domaine de la sécurité publique, la Municipalité souligne sa première année dans la Régie incendie Nord-Ouest des Laurentides au niveau des incendies. Notre quote-part s'élève à un montant estimé à 316 000 \$. Par contre nos équipements ont été achetés pour un montant 176 233 \$. Ce montant servira à réduire notre quote-part sur les 5 prochaines années, une fois les montants remboursés au fonds de roulement (37 426 \$) pour les achats financés par ce dernier dans les années passées.

Notons de même que les travaux du poste incendie ont été complétés cette année au montant de 979 068\$ auquel une somme de 136 185 \$ financée par le Programme sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) doit être déduite. Le tout pour une dépense totale de 842 883 \$. Ce montant est financé à même un règlement d'emprunt autorisé de 915 445\$

Enfin une demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une borne sèche a été déposée au gouvernement. Les travaux devraient être effectués l'an prochain.

Dans le domaine de la voirie, des investissements ont été effectués au niveau des équipements par l'acquisition d'une camionnette, d'une rétrocaveuse avec souffleur et d'un camion 10 roues avec ses équipements de déneigement. Des investissements constants sont nécessaires dans ce domaine afin de remplacer les véhicules qui sont plus dispendieux en réparation qu'en acquisition.

Pour ce qui est des investissements dans nos chemins, des travaux ont été effectués sur le chemin Brunette pour une somme de 27 190 \$, Le Boulé Ouest pour un montant de 33 412 \$ ainsi que de la préparation sur le chemin du Lac-Quenouille pour les travaux de l'an prochain financé par le TECQ 2018. Je tiens à remercier Monsieur Sylvain Pagé, député provincial pour une subvention de 16 000 \$ pour financer une partie de ces travaux sur le chemin le Boulé Ouest et d'une subvention de 50 000\$ sur trois ans par le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTME). Enfin des travaux ont été effectués sur le chemin David pour un somme de 119 425 \$ à l'aide du TECQ 2017.

Dans le domaine de l'hygiène du milieu, la renégociation des contrats des consultants a permis de faire des économies d'environ 7 000 \$ pour le suivi des stations.

Un montant de 41 420 \$ avait été réservé en 2016 pour l'implantation du bac brun. Le projet ayant été bonifié cette année, c'est en 2018 que le bac brun sera distribué sur tout le territoire. Un montant de 160 000 \$ a été réservé du surplus libre de 2017 pour réaliser ce projet, dont le coût sera d'environ 200 000 \$.

Dans le secteur des loisirs, en plus de la patinoire extérieure, du camp de jour, de l'ouverture de la piscine municipale, de l'organisation de la Fête des voisins, de la Foire gourmande et de notre bibliothèque, nous avons complété le nouveau parc des Groseilles, situé sur la même rue perpendiculairement au chemin David. Ce parc nous a permis d'offrir pour la première année des cours de soccer à nos jeunes.

Le fonds réservé aux parcs nous a permis d'améliorer la halte municipale afin d'installer des équipements électriques pour un coût de 13 337 \$. Ce qui évitera des coûts de location pour l'avenir lors de grands événements comme la Foire gourmande.

## **RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Maire**

**Rémunération Municipalité :** 17 392 \$

**Allocation de dépenses** 8 696 \$

### **Conseillers**

**Rémunération** 5 797 \$

**Allocation de dépenses** 2 898 \$

## **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2017**

Pour son exercice 2017, le Service des finances de la municipalité estime, en date du 31 octobre 2017, que nous terminerons l'année avec un excédent financier d'environ 475 000 \$.

## **ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2018 ET PROGRAMME TRIENNAL 2018-2019-2020**

Nous sommes présentement à la préparation du budget de l'année 2018 qui sera adopté au mois de janvier.

Les orientations du conseil pour le prochain exercice financier seront les suivantes :

Mettre en place des orientations stratégiques pour nous permettre d'établir nos priorités.

Au niveau du réseau routier, poursuivre la réfection de nos chemins et particulièrement le chemin du Lac-Quenouille et Brunette.

Au niveau de nos immeubles, effectuer la réfection de notre salle communautaire et la salle de conférence.

Au niveau des communications, poursuivre nos efforts à l'implantation de l'Internet Haute-vitesse avec la participation de FILAU.

Au niveau des loisirs, négocier une entente avec Mont-Tremblant pour permettre à nos citoyens de bénéficier de leurs infrastructures.

Planter le bac brun et revoir les méthodes alternatives pour atteindre l'objectif zéro déchet.

Compléter le processus de réflexion sur les usages conditionnels.

Enfin dynamiser les comités pour une meilleure participation citoyenne.

Steve Perreault, maire

Municipalité de Lac-Supérieur